



Direction de la Santé Publique et du Médico-Social
Service Santé-Environnement de Corse du Sud
Affaire suivie par P. GRANDJEAN

Tél : 04 95 51 99 52

Fax : 04 95 51 99 44

INDT 2A\SS\SE\SANTE ENVIRONNEMENT\CE\PCARRIERES\Extension carrière de
SOTTA\carriere extension SOTTA.doc

Références à rappeler : SE2A/PG/ N° 213

Ajaccio le,

15 MAI 2018

Le Directeur général,

à

Monsieur le Préfet de Corse,
Préfet de la Corse du Sud
Direction des politiques publiques
Pôle développement durable
et aménagement du territoire
Bureau de l'Environnement
B.P. 401
20188 AJACCIO CEDEX

OBJET: Installation classée – Saisine pour avis de l'autorité environnementale.
Demande d'autorisation d'exploiter d'une carrière de roches massives sur le territoire de la
commune de SOTTA.

Réf. : ANAE_2A_2018_23_Carrière SAULI du 9 mai 2018

Par votre envoi visé en référence, vous m'avez transmis pour avis le dossier concernant l'affaire citée en
objet.

Le dossier concerne la poursuite par la société A.SAULI et Cie de l'exploitation du gisement de granite de
Cannicia sur la commune de Sotta, par renouvellement de l'autorisation portant sur le périmètre
d'exploitation actuel, et concernant l'emprise des secteurs déjà décapés.

Aussi, j'ai l'honneur de vous informer que j'émet un avis favorable au dossier présenté, sous réserve que
le dépassement des seuils réglementaires concernant les niveaux de bruits mesurés au droit de l'habitation
la plus proche (Page 259 Pièce B Etude d'impact) fasse l'objet d'une prise en compte par la mise en œuvre
d'aménagements permettant de respecter la réglementation en vigueur.

Pour le Directeur Général
et par Délégation
L'Ingénieur Sanitaire

Jean-Dominique CHIAPPINI

Ajaccio, le

- 5 JUIN 2019

Direction de la Santé Environnement et Veille Sanitaire
Service Santé-Environnement de Corse-du-Sud
Affaire suivie par M Grandjean P.
Tél : 04 95 51 99 52
Mél : patrice.grandjean@ars.sante.fr
DOT 2AVSSE/SANTE ENVIRONNEMENT/AVIS ENVIRONNEMENTAL SOUS
ANAE/2019/AEU_2A_Carrière SAULI/LLT DDTM avis.doc

Références à rappeler : SE2A/PG/MFB/N° 260

La Directrice Générale

A

Monsieur le Directeur Départemental des
Territoires et de la Mer
Service « Risques Eau Forêt »
Terre-Plein de la gare
20302 AJACCIO Cedex 9

Objet : Demande d'autorisation environnementale – carrière SAULI sur le territoire de la commune de SOTTA

Réf. ANAE : AUE 2A 2018 23 Mail du 270 mai 2019.

Par envoi visé en référence, mes services ont été destinataires pour avis du dossier relatif à l'affaire citée en objet.

En réponse à votre consultation, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'émet un avis favorable à la réalisation du projet présenté dans le respect des conditions de mon avis initial du 15 Mai 2018 (SE2A/PG/N°213).

Pour la Directrice Générale et par délégation,
L'Ingénieur Sanitaire,

Jean-Dominique CHIAPPINI